

EXTENSION D'UN AVENANT RELATIF À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA BRANCHE ALISFA

Date de création : 28/07/2021
Date de première publication : 30/07/2021
Date de version publiée : 30/07/2021
Date de début de publication : 29/07/2021
Date de fin de publication : 29/07/2022
Ccn : Acteurs du lien social et familial

Par arrêté du 2 juillet 2021, publié le 28 juillet dernier, ont été étendues dans la branche ALISFA, les stipulations de l'avenant n° 05-20 du 10 juillet 2020 relatif à la formation professionnelle.

Cette extension contient 6 réserves et 1 exclusion que vous pouvez retrouver sur le [site de Légifrance](#).